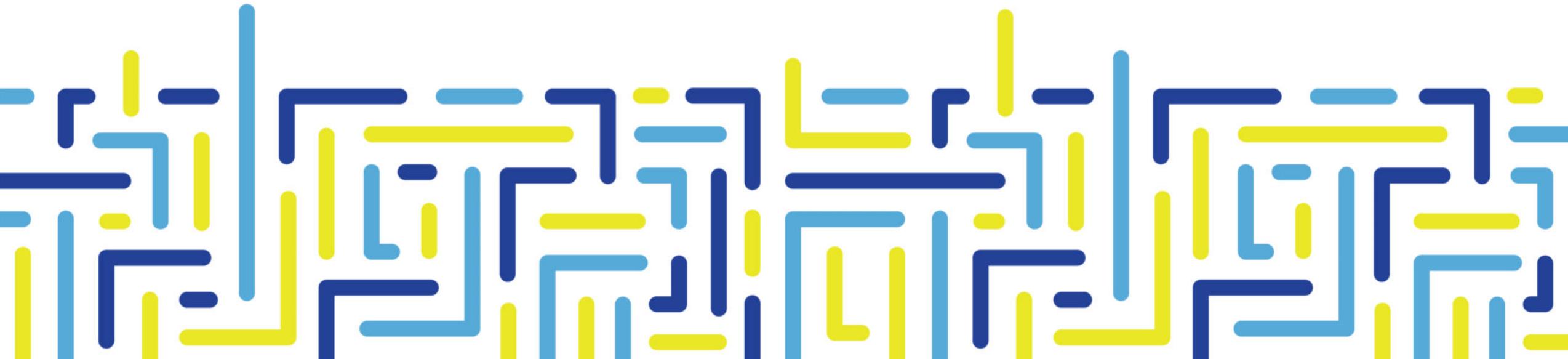




Assemblée publique annuelle 2022 de Normes d'accessibilité Canada Présentation du Conseil



Mandat

- ❑ Normes d'accessibilité Canada a été créé en 2019 en vertu de la [Loi canadienne sur l'accessibilité](#).
- ❑ Notre mandat est d'aider à faire du Canada un pays exempt d'obstacles d'ici le 1^{er} janvier 2040.
 - Élaborer et examiner des normes d'accessibilité pour les organisations sous réglementation fédérale.
 - Soutenir la recherche sur :
 - ✓ L'identification;
 - ✓ l'élimination;
 - ✓ la prévention des obstacles.
 - Diffuser des pratiques exemplaires sur l'élimination des obstacles.



Conseil d'administration et président-directeur général

- ❑ Les neuf membres du Conseil sont des titulaires à temps partiel nommés par le gouverneur en conseil.
 - Normes d'accessibilité Canada est le premier organisme fédéral à être principalement dirigé par des personnes en situation de handicap.
- ❑ Le conseil d'administration :
 - établit les priorités stratégiques de l'organisation;
 - supervise ses activités;
 - conseille le président-directeur général sur des questions en lien avec le mandat.
- ❑ Le PDG, soit l'administrateur général, gère les opérations quotidiennes.



Vision

- ❑ Notre conseil d'administration choisit les priorités pour les normes et la recherche.
- ❑ Voici notre vision :

Tout le monde, y compris les personnes en situation de handicap, peut :

 1. s'attendre à un Canada exempt d'obstacles;
 2. être sûr que les possibilités et les services sont pleinement accessibles.
- ❑ Le principe « Rien sans nous » guide notre mandat.



Destination 2040

- ❑ La [Destination 2040](#) de Normes d'accessibilité Canada comprend deux volets de travail :
 1. Élaborer les meilleures normes;
 2. Positionner Normes d'accessibilité Canada en tant que :
 - chef de file solide;
 - partenaire;
 - entité influente.

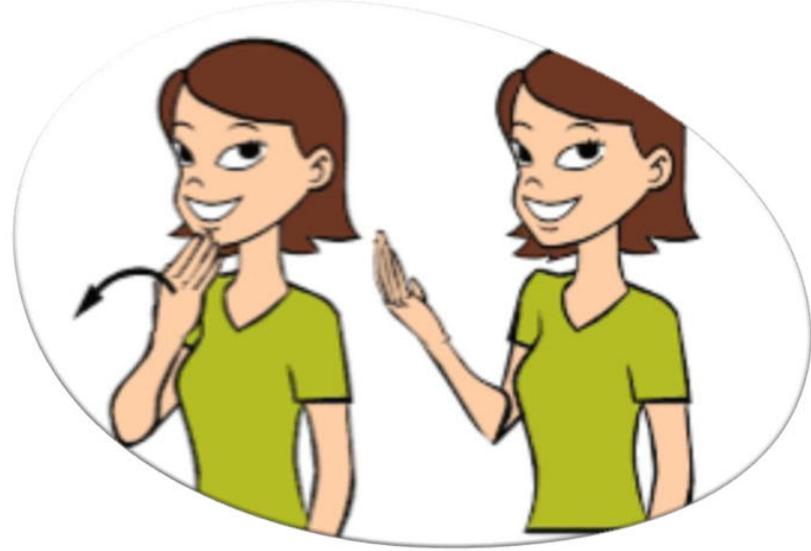
- ❑ Le 1^{er} janvier 2033 est une date importante dans la feuille de route vers 2040 :
 - À ce moment-là, les premières normes auront été élaborées. Des personnes en situation de handicap et d'autres experts auront participé à ce processus.



Principales réalisations

- ❑ Accréditation du Conseil canadien des normes
- ❑ Plus grand nombre de normes en cours d'élaboration et de projets de recherche
- ❑ Mobilisation du public
- ❑ Communication d'information au public
- ❑ Partenariats en pleine expansion





Merci!

Des questions?

Suivez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [LinkedIn](#)
accessible.canada.ca/contact